

Atelier n° 16

Comment élaborer et présenter un projet d'investissement pour assurer son financement ?

DEA : Estelle Le Quinio, Saint-Gaudens

Animateur : Louis M. Voisin, Bergerie nationale

L'exploitation :

- 180 ha
- 60 VL en bio, 350 000 litres de droit à produire, 15 000 litres en vente directe
- 230 brebis tarasconnaises (conventionnel)
- Agneaux et veaux en vente directe
- Atelier de transformation en bio (yaourts, crème, beurre)
- Parc matériel à renouveler
- 5 salariés pour 4 ETP
- Utilisation pédagogique : 2 ou 3 classes viennent sur l'exploitation pour des TP
- En déficit depuis 10 ans (70 000 €/an, en diminution grâce à la baisse des charges opérationnelles), aucune capacité d'autofinancement
- ⇒ Etablissement en redressement financier
- ⇒ Un plan de redressement de l'exploitation va être élaboré. Absence de projet pour l'instant

Une subvention de 300 000 € a été reçue du conseil régional. Elle a été utilisée pour combler les déficits et devra peut-être être rendue

Une autre subvention, de 20 000 € par an, est attribuée par la région

La prise en charge du surcoût pédagogique est de 5 000 €/an

Perspectives : diminuer les coûts de concentré pour améliorer la marge, améliorer l'autonomie alimentaire (méteil récolté en grains, sorgho et ensilage d'herbe)

Question : comment financer le projet ?

Propositions des participants :

- Intégrer un GIEE
- Matériel : adhérer à une Cuma ou l'acheter en copropriété
- Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) pour financer les bâtiments
- Creuser les possibilités de financement par la région, le département, l'agence de l'eau...
- Plan de redressement sur 4 ou 5 ans avec élaboration d'un projet technico-économique et des décisions sur la masse salariale, sur des ateliers et sur des pratiques onéreuses
- Face aux charges de mécanisation importantes (20 000 € d'entretien), louer du matériel ou l'acquérir en *leasing* et en répartir la charge entre les centres
- Intégrer le matériel de l'exploitation dans la dotation globale de l'EPL

- Lancer un appel à financement participatif pour pouvoir investir (*crowdfunding*)
- Repérer, dans le plan de développement rural, les différentes possibilités de financement et les cumuler
- Répondre à l'appel à projet du Pays pour financer des projets tels que l'animation, la vente directe, l'accueil à la ferme, le tourisme... tout en bénéficiant d'une ingénierie financière
- Faire financer le bâtiment aux normes européennes par des fonds Feader
- Demander des aides à la MSA pour financer des investissements réduisant la pénibilité du travail (matériel de contention, sécateur pneumatique...)

Les propositions retenues par la DEA

Dans le cadre d'un projet d'exploitation qui permette « d'y voir clair sur le long terme », procéder :

- A la recherche de subventions
- A la location de matériels

Contracter un emprunt à taux réduit (banque ou concessionnaire) ou faire financer du matériel par de la taxe d'apprentissage

Recourir au *crowdfunding*